

# LES MILITAIRES VALAISANS REÇUS À L'HÔTEL DES INVALIDES DE PARIS 1673-1796

✧ JEAN-DANIEL ROTEN ✧

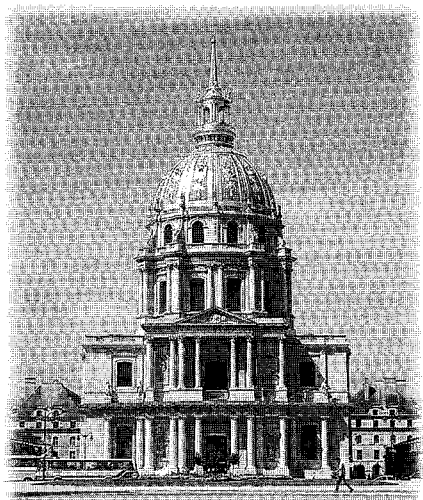
Dans le bulletin N° 9, Philippe Terrettaz faisait part des surprises et découvertes que pouvait réserver une balade sur Internet. Il avait notamment mis le doigt sur une piste fort intéressante concernant les militaires provenant de toute l'Europe et reçus à l'Hôtel des Invalides à Paris. Des bénévoles de l'association généalogique «Ancêtres italiens» sont occupés actuellement au dépouillement systématique des quelque 111 394 actes qui dorment dans les galetas de l'Hôtel. Jean-Daniel Roten vous emmène aujourd'hui un peu plus en avant dans cette découverte.

*In Nr. 9 unseres Bulletins sprach Philipp Terrettaz von den Überraschungen und Entdeckungen, die das neue Kommunikationsmittel Internet bieten kann. Er wies dabei namentlich auf eine interessante Sammlung hin mit Namen von Soldaten aus ganz Europa, die im «Hôtel des Invalides» in Paris Unterkunft und Pflege fanden. Freiwillige der Genealogischen Vereinigung «Ancêtres italiens» sind zur Zeit dabei, die rund 111'394 Akten, die auf den Dachböden des bekannten Invalidenhôtels ruhten, systematisch auszuwerten. Jean-Daniel Roten stellt uns diese Entdeckung hier etwas näher vor.*

## Historique

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les anciens soldats connaissent un destin très difficile. Rejetés par l'armée car estropiés ou caducs, ils se retrouvent rapidement en marge de la société et sombrent dans la misère. Ce n'est qu'à partir de 1670 qu'ils reçoivent une reconnaissance royale et sont admis à l'hôpital des Invalides. Ils doivent attendre l'année 1764 pour bénéficier de pensions d'invalidité et former un groupe social identifiable dans la société française, contribuant ainsi à améliorer l'image de l'armée.

Lors de leur admission aux Invalides, ces hommes sont enregistrés, décrits et cela, quarante ans avant que ne soient rendus obligatoires les contrôles de troupes. Tenus pendant presque cent vingt ans, ces registres constituent une source exceptionnelle de renseignements qui mettent en scène les mérites et les faiblesses des vieux soldats. Oubliés dans les greniers de cette vénérable institution, retrouvés il y a une trentaine d'années, ils sont maintenant déposés auprès du Service Historique de l'Armée de Terre de Vincennes. Le nombre de soldats enregistrés par cette institution est impressionnant : 111 391 signalements entre 1673 et 1796. Aucune autre institution dans le royaume de France n'a rassemblé autant d'hommes. La grande diversité de condition et d'origine constitue la caractéristique principale de ces hommes, mais cela ne rend tout de même pas impossible une bonne cohabitation. L'institution rassemble des Français originaires de toutes les provinces, mais les campagnards qui achèvent leur vie en ville y sont majoritaires.



Les gens provenant des régions traditionnellement « militaires » restent les plus nombreux (Nord, Nord-Est, Alsace, Lorraine, Languedoc et Midi, mais aussi Bretagne, Anjou et Touraine). L'importance des soldats étrangers est à souligner : on y trouve beaucoup de Suisses et d'Irlandais, des Allemands, des Italiens et des Espagnols, quelques soldats originaires de l'Empire romain germanique et des Autrichiens principalement.

Au plan religieux, il est aussi question de diversité : même si la religion catholique est obligatoire après 1685, il y a quand même des calvinistes et des luthériens qui doivent promettre d'abjurer leur foi pour être admis.

Notons aussi que les hommes disposent aussi, chose exceptionnelle pour l'époque, d'un Service de santé dont les soins sont prodigués par de grands médecins et chirurgiens.

Une discipline très sévère règne aux Invalides. L'institution isole volontiers ses pensionnaires du reste de la société, mais, peu à peu, dans le cadre de programmes de réhabilitation de cette population, les règles de vie sont assouplies. L'aménagement continu des espaces ne suffit cependant pas à faire face à l'afflux des soldats invalides.

C'est pourquoi, à partir de 1690, une distinction est établie entre les invalides à proprement parler et les hommes moins atteints. Ces derniers sont appelés à remplir des fonctions secondaires dans d'autres places fortes ou châteaux, notamment pour la garde des Tuileries, du Louvre et de la Bastille.

C'est d'ailleurs sur ordre du roi que sont créées ces compagnies dites « détachées » pour protéger les places de la frontière du Nord (de Lille à Valenciennes), de l'Est (de Besançon à Grenoble), du Roussillon et des places côtières (If et Agde). Au terme de leur mission, les soldats peuvent regagner l'hôtel des Invalides.

Un système plus souple de réinsertion des soldats dans la société, prévoyant l'octroi de congés de durée variable, est progressivement mis en place. Un nouveau quartier se crée autour de l'institution et des boutiques d'artisanat tenues par d'anciens soldats apparaissent même. Les vieux soldats retrouvent une position sociale convenable et s'éloignent du monde du vagabondage et de la délinquance dès les années 1750.

En 1764, le roi ordonne l'attribution d'une pension aux soldats invalides souhaitant se retirer dans leur pays. A partir de 1771, un salaire est alloué aux hommes qui effectuent plus de trois engagements. Le principe très moderne de la retraite militaire pour ancienneté de services est ainsi institué, sans contrainte d'âge ni notion de durée maximale.

Dès 1776, un régime unique sous le nom de récompense militaire regroupe les anciennes pensions de solde, demi-solde ou invalidité. Si le montant de la « retraite » est peu élevé, cette dernière permet cependant aux anciens soldats d'acquérir non seulement une grande indépendance économique, mais également une certaine dignité morale et une meilleure image auprès de l'opinion publique.

Grâce à la politique menée par le roi de France, la condition militaire n'est plus considérée comme un vulgaire mercenariat, mais comme une carrière convenable donnant droit à une retraite synonyme de promotion sociale pour les soldats d'extraction modeste.

### Liste des soldats valaisans

Voici des exemples de fiches susceptibles d'intéresser les généalogistes valaisans :

1. *Claude Donné, Valaisien, âgé de 49 ans, natif de Trétoret en Valais, soldat du Sieur Courten, lieutenant-colonel du régiment de Courten, où il a servi 10 ans, et auparavant 2. Soldat, le 3 août 1705 Il (Sieur Courten) renonce à lui et lui rendu ses certificats. (Donnet - Troistorrents)*
2. *Claude David, Valaisien, âgé de 70 ans, natif de St-Gingneux, pays de Valais, soldat du Sieur de Stoupe, régiment des Gardes suisses, où il a servi 2 ans, et auparavant 43. Soldat, il décède le 17 décembre 1721. (St-Gingolph)*
3. *Jean Calot, Valaisien, âgé de 55 ans, natif de St-Pierre, proche St-Maurice en Valais, soldat. (Caloz?)*
4. *Joseph Antoine Pelletier, Valaisien, âgé de 48 ans, natif de St-Maurice en Valais, porte-enseigne. (Pellissier?)*
5. *Christian Seyner, Valaisien, âgé de 22 ans, natif de Minschter, pays du Valais, soldat. (Schiner - Münster)*
6. *Pierre Devant dit La Pierre, âgé de 55 ans, natif de Tritorve, pays du Valais, cavalier. (Devanthey - Troistorrents)*
7. *Adam Kalbermatter Valaisien, âgé de 65 ans, natif de Rarogne, pays de Valais en Suisse, lieutenant de la compagnie du Sieur Kalbermatter.*
8. *Christian Epinay Valaisien, âgé de 60 ans, natif d'Ahiere près de Sion, pays de Valais, sergent. (Epinay - Ayer)*

9. *Christian Mahore, Suisse, âgé de 26 ans, natif de Minster, pays de Valais en Suisse, soldat. (Münster)*
10. *Guillaume Benay, Valaisien, âgé de 51 ans, natif de St Gingaud, pays de Valais, diocèse de Sion, Sergent. Décède le 19 novembre 1729 à Dunkerque. (Bénet - St-Gingolph)*
11. *Pierre Sisso de Placonté, proche Sion, pays du Valais. (Thiessot - Plan-Conthey)*
12. *Antoine Genoux, Valaisien, âgé de 60 ans, natif de Thiers, pays de Valais, soldat du Sieur Marquis, régiment suisse de Surbeck, où il a servi 38 ans ainsi que porte son certificat, soldat. Décède le 14 Juillet 1730. (Genoud - Sierre?)*
13. *Laurent Valter, Valaisien, âgé de 60 ans, natif de Schelquigre, pays de Valais, soldat du Sieur de Stoupe, régiment des Gardes suisses, où il a servi 30 ans ainsi que porte son certificat. Soldat, le 27 mars 1713, il décède à Nieuport étant au détachement. (Walther - Selkingen)*

Comme vous le constatez, l'orthographe phonétique des noms de famille et de localité laisse fortement à désirer. Les secrétaires français ayant rempli ces fiches sont cependant tout à fait pardonnables, car ils ne connaissaient guère les patronymes et toponymes du Valais. Nous pouvons aujourd'hui interroger cette base de données et, en cherchant l'orthographe moderne des noms de ces soldats malades, infirmes ou décédés, trouver la correspondance avec les familles qui portent encore actuellement ces patronymes.

Il est possible d'interroger la base de données des militaires reçus à l'Hôtel des Invalides à l'adresse Internet suivante :

<http://www.geneactes.org/hoteldesinvalides/>

Coordinateur des recherches, Marc MARGARIT attend avec impatience notre aide :

Marc MARGARIT  
 Ancêtres Italiens / Bibliothèque  
 3 rue de Turbigo  
 75001 Paris  
 Geneaita@aol.com